

Le Rapport du secrétaire d'Etat pour l'exercice clos le 31 mars 1923.

L'hon. M. MOTHERWELL (ministre de l'Agriculture):

Le Rapport annuel du ministre de l'Agriculture pour l'exercice clos le 31 mars 1923.

Le Rapport du directeur des fermes expérimentales, pour l'exercice clos le 31 mars 1923.

Rapport sur l'application de la loi tendant à enrayer la propagation des insectes et fléaux, pour l'exercice clos le 31 mars 1923; aussi sur l'application de la loi de l'instruction agricole, 31 mars 1923.

Par l'hon. M. STEWART (ministre de l'Intérieur):

Le Rapport du ministère des Affaires indiennes, pour l'exercice clos le 31 mars 1923.

Le Rapport annuel du ministère de l'Intérieur.

Le Rapport annuel du ministère des Mines pour l'exercice clos le 31 mars 1923.

Etat indiquant le nombre de permis accordés pour le transport des spiritueux dans les territoires du Nord-Ouest, durant l'exercice clos le 31 mars 1923; les terres vendues par la compagnie du Pacifique-Canadien, durant l'exercice clos le 31 décembre 1923.

L'hon. M. STEWART (pour l'hon. M. MURPHY, ministre des Postes):

Le Rapport annuel du directeur général des Postes pour l'exercice clos le 31 mars 1923.

Par l'hon. M. LOW (ministre du Commerce):

Le Rapport annuel du ministère du Commerce pour l'exercice clos le 31 mars 1923.

Le Rapport de la commission des brevets, délivrés durant l'exercice clos le 31 mars 1923.

Règlements sous l'empire de la loi du droit d'auteur, 1921.

Texte du décret du Conseil du 9 janvier 1924 chargeant le ministre du Commerce de l'opposition de la loi du droit d'auteur.

Le Rapport annuel des poids et mesures et des services d'inspection du gaz et de l'électricité, pour l'exercice clos le 31 mars 1923.

Le Rapport annuel du président du conseil consultatif des recherches industrielles et scientifiques.

Le Rapport du statisticien fédéral.

Règlements de la commission des Blés pour l'exercice clos le 31 août 1923.

Etat financier du conseil consultatif honoraire des Recherches scientifiques et industrielles, exercice clos le 31 mars 1923.

Par l'hon. M. KING (ministre des Travaux publics): Le Rapport annuel du ministère des Travaux publics pour l'exercice clos le 31 mars 1923.

Le Rapport annuel de la Galerie nationale du Canada pour l'exercice 1922-1923.

[L'hon. M. Robb.]

Par l'hon. M. MURDOCK (ministre du Travail): Le Rapport annuel du ministère du Travail pour l'exercice clos le 31 mars 1923 y compris le compte rendu de toutes opérations sous le régime des lois suivantes: loi de coordination des bureaux de placement; loi des enquêtes en matière de différends industriels; loi sur l'enseignement technique et loi concernant les rentes viagères servies par l'Etat.

Le Rapport annuel du département des impressions et de la papeterie pour l'exercice clos le 31 mars 1923, y compris la publication des statuts.

Par le très hon. MACKENZIE KING (premier ministre): Rapport de la commission nommée pour s'enquérir du malaise industriel parmi les ouvriers des aciéries de Sydney (N.-E.).

#### LA PROTECTION DES OUVRIERS

L'hon. M. MURDOCK (ministre du Travail): J'ai l'honneur de déposer sur le Bureau de la Chambre le texte authentique d'une proposition concernant les principes généraux de l'organisation de régimes d'inspection visant à l'application des lois et règlements pour la protection des travailleurs, lois et règlements adoptés par la Conférence internationale du travail lors de sa cinquième session tenue à Genève du 22 au 29 octobre 1923. Les lois et règlements du Canada visant la protection des travailleurs ont tous, sans exception, été adoptés par les autorités provinciales; en conséquence la présente proposition a été communiquée officiellement aux différents gouvernements provinciaux conformément à l'article 405 du traité de Versailles et aux dispositions analogues des autres traités de paix.

#### REMANIEMENT DE LA CARTE ELECTORALE

Le très hon. MACKENZIE KING demande à déposer un projet de loi (bill n° 2) ayant pour objet de remanier la représentation dans la Chambre des communes.

(Cette motion est adoptée et le projet de loi est lu pour la 1ère fois.)

#### ABOLITION DE LA PEINE DE MORT

M. WM. IRVINE (Calgary-Est) demande à proposer un projet de loi (bill n° 3) tendant à modifier le Code criminel.

Des VOIX: Expliquez.

M. IRVINE: M. l'Orateur, le présent bill a pour objet de modifier l'article 77, le paragraphe 2 de l'article 74, l'article 263 et l'article 299 du Code criminel. Je puis dire qu'il demande la substitution de l'emprisonnement à perpétuité partout où la loi exige actuellement la peine de mort. Ce bill fut proposé